

MAIRIE DE MAILHAC

Dans le cadre de la réalisation de nouveaux supports d'information communale, la municipalité invite les associations et professionnels qui ont leur siège sur Mailhac à lui transmettre leurs informations actualisées pour apparaître dans une page « **Annuaire-2023** ».

Si vous souhaitez être référencés (gratuit) dans cette section dédiée aux Pros et aux Assos, merci de nous retourner les éléments ci-dessous, **avant le 15 décembre 2022** :

- par mail (copier/coller) à mairie-mailhac@orange.fr
- ou papier à l'accueil de la mairie.

Pensez également à joindre un visuel (JPG, PNG, PDF) de bonne résolution.

Plus d'infos en mairie : 04 68 46 13 13

NOM DE L'ENTREPRISE/ASSOCIATION :

COORDONNEES PUBLIQUES POUR VOUS CONTACTER :

TEL. :

MAIL :

ADRESSE POSTALE :

RESEAUX SOCIAUX (Facebook, Insta...) :

VOTRE ACTIVITE (descriptif court - Maxi 15 mots) :

ACTIVITE (descriptif long, maxi 200 mots) :

VISUELS (logo, photos, illustrations) : au format JPG, PNG ou PDF - De bonne qualité

VOTRE NOM, PRENOM ET TEL : pour que la commission Communication puisse vous joindre